



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION RHONE-ALPES

DRASS Rhône-Alpes

Lyon, le 28/05/2008

## Comité d'information et de suivi sur la pollution par les PCB

### Répondre aux questions sur l'eau potable

- **Objectif**

Apporter des réponses aux questions déjà posées ou qui ont motivé des actions en justice, ainsi qu'aux inquiétudes du public.

- **Constats et investigations**

- > Comportement des PCB et eau potable

Les PCB ayant une grande stabilité physique et chimique et une faible biodégradabilité, ils sont relativement insolubles dans l'eau et fortement absorbés par les sédiments et sur les particules en suspension. Ils ne sont pas susceptibles d'être présents dans les eaux souterraines naturellement filtrées et, a fortiori, dans l'eau potable mise à disposition des usagers par les réseaux publics compte tenu du choix des ressources exploitées et des filières de traitement mises en œuvre notamment pour les sites de production utilisant des eaux superficielles.

- > Recherche des valeurs de référence dans les eaux destinées à la consommation humaine.

Il n'existe pas de normes relatives aux PCB dans les eaux destinées à la consommation humaine. Concrètement, il n'y a pas obligation de rechercher systématiquement la présence de PCB dans les eaux destinées à la consommation humaine. Toutefois, localement, des analyses sont pratiquées.

12 des 209 composés ou congénères formant la famille des PCB se comportant, sur le plan de la toxicité, comme les dioxines et les furanes, sont classés sous le terme de PCB-DL. L'AFSSA indique, dans un avis du 22 mars 2005, que, d'une part, une eau présentant une teneur en dioxines et furanes de l'ordre de 1 picogramme TEQOMS/litre ne présente pas de risque sanitaire pour le consommateur, et, d'autre part, il n'apparaît pas nécessaire de proposer une valeur maximale admissible dans les eaux destinées à la consommation humaine. Ces informations sont extrapolables aux PCB-DL en l'état actuel des connaissances. (1 picogramme =  $10^{-12}$  g = 0,000 000 000 001 g ; TEQOMS = équivalent toxique au sens de la définition OMS).

- > Recensement des sites de production d'eau destinée à la consommation humaine exploitant l'eau du Rhône

L'eau brute (eau superficielle) du fleuve est très rarement utilisée. Les seules prises d'eau connues sont situées dans sa partie aval. L'eau subit un traitement affiné et adapté à la qualité des eaux utilisées avant sa mise en distribution. La population permanente desservie est proche de 120 000 habitants, tandis qu'en période estivale elle peut être potentiellement estimée à 600 000 personnes.

En revanche, la nappe alluviale (eau souterraine) associée le long du cours du Rhône est très souvent exploitée, notamment à partir de l'agglomération lyonnaise. Cet aquifère est généralement d'excellente qualité grâce à la filtration naturelle assurée par les terrains qui la contiennent. Dans certains secteurs, cette nappe reçoit parfois des apports non négligeables par les affluents du fleuve. Ainsi, les ouvrages d'exploitation ne puisent pas directement l'eau du Rhône, contrairement à certaines idées reçues. Le nombre de sites de production recensés par les DDASS du bassin s'élève à 118 en 2007. Ils desservent une population voisine de 2 millions d'habitants, dont l'agglomération lyonnaise représente 60 %.

Le graphique 1 présente l'évolution depuis 1991 du nombre de sites de production utilisant soit des eaux souterraines soit des eaux de surface pour l'alimentation en eau potable. Le nombre de sites utilisant l'eau du Rhône ou de sa nappe phréatique d'accompagnement est relativement stable sur les 20 dernières années.

Le graphique 2 représente la répartition départementale des sites de production d'alimentation en eau potable utilisant l'eau du Rhône ou sa nappe phréatique d'accompagnement ainsi que la répartition de la population desservie par ces sites en 2007. Certains départements disposent de nombreux petits captages qui alimentent une partie de leur population, exception faite pour le Rhône, avec l'agglomération lyonnaise.

> Données analytiques : les données disponibles proviennent essentiellement de la base nationale du système d'informations en santé environnement du ministère de la Santé sur les eaux (SISE-Eaux). Plusieurs milliers de déterminations analytiques, portant essentiellement sur les PCB dits indicateurs, sont disponibles.

**Le graphique 3 représente la totalité des analyses PCB disponibles dans les DDASS, ainsi que leurs résultats. Les analyses réalisées confirment l'absence de PCB dans les eaux destinées à la consommation humaine mises à dispositions des usagers (résultats inférieurs au seuil de quantification des laboratoires agréés qui est de 0,025 ng/l, soit 25 pg/l).**

> Approfondissement des connaissances analytiques : la recherche analytique fait appel à des techniques sophistiquées impliquant la spectrométrie de masse. Le coût en est donc élevé et le nombre de laboratoires opérationnels réduit. C'est pourquoi ce type de recherche ne peut être effectué en routine notamment dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau.

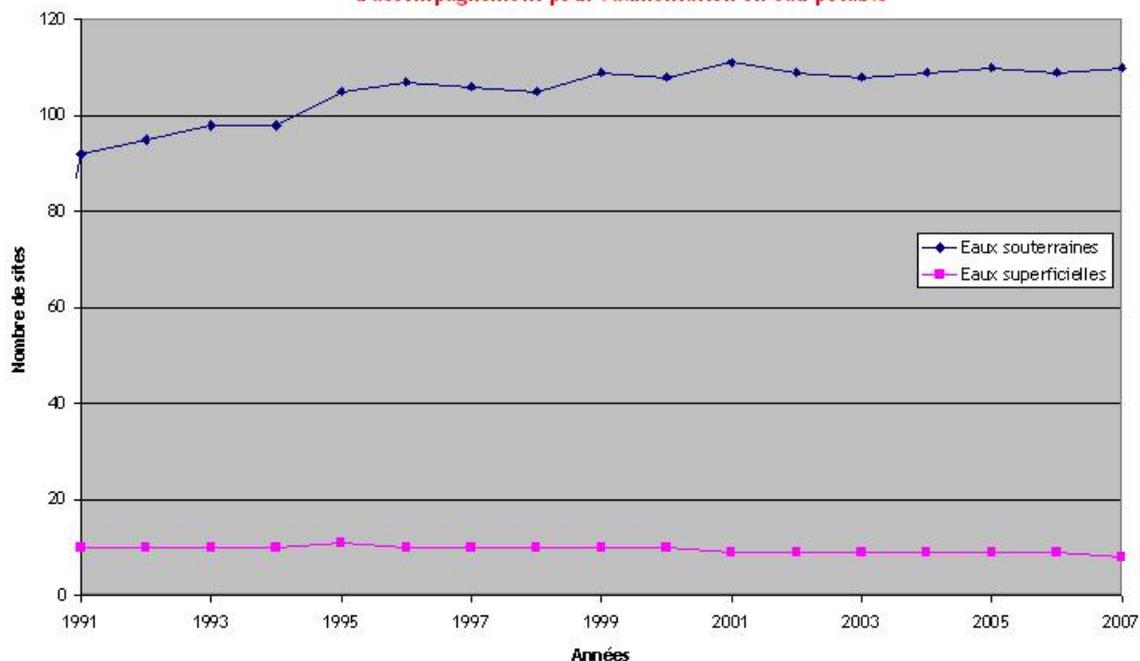
Par contre, une des familles de pesticides recherchés régulièrement (organochlorés) l'est selon une méthode analytique identique à celle qui permet l'identification des PCB indicateurs. En conséquence, lors de l'analyse, le laboratoire est en mesure de dire, sans manipulation ni coût supplémentaire, si l'échantillon comporte ou non des PCB.

## • Intervenants

> Organisme porteur : DRASS Rhône-Alpes, coordonnatrice Santé des bassins Rhône-Méditerranée et Corse.

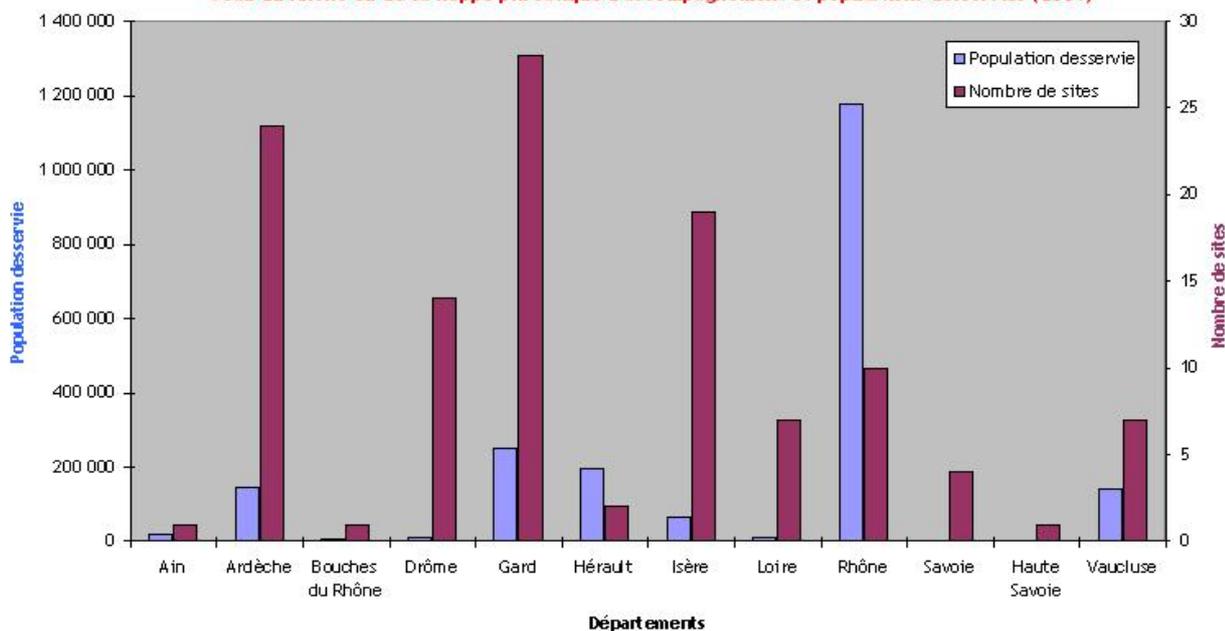
> Partenariats techniques nécessaires : Laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, exploitants des sites de production et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

**Graphique 1 : Evolution du nombre de sites utilisant l'eau du Rhône ou de sa nappe phréatique d'accompagnement pour l'alimentation en eau potable**



Décembre 2007

**Graphique 2 : Répartition départementale des sites de production d'alimentation en eau potable utilisant l'eau du Rhône ou de sa nappe phréatique d'accompagnement et populations desservies (2007)**

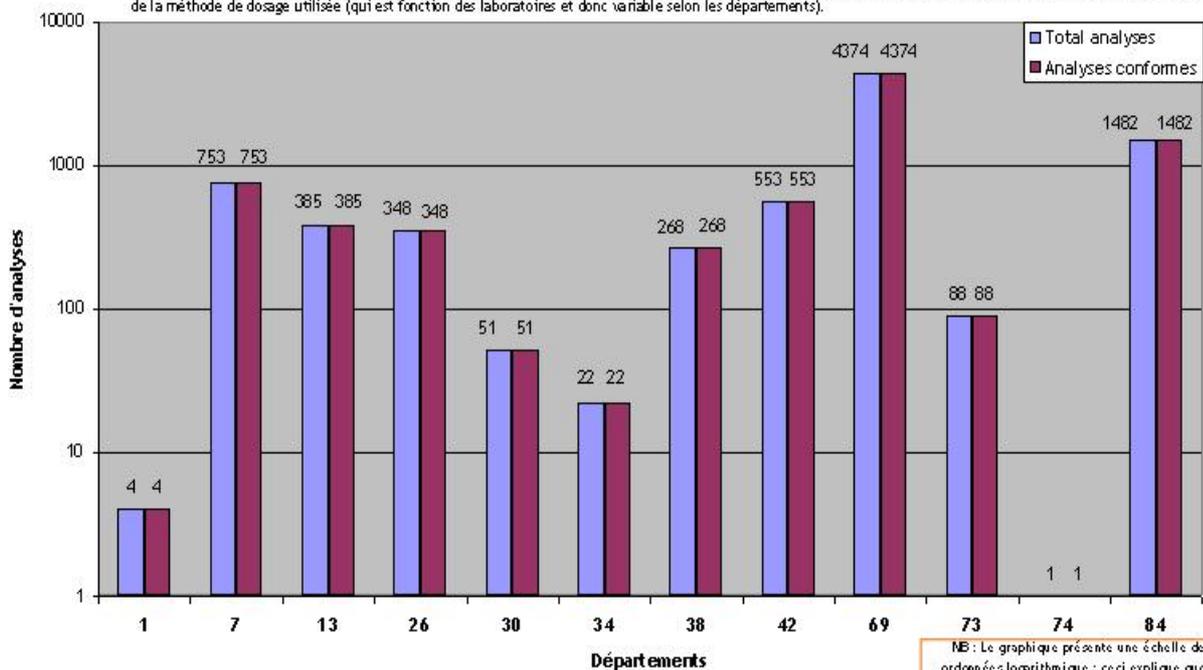


Décembre 2007

DRASS Rhône Alpes, coordinatrice Santé des bassins Rhône-Méditerranée et Corse  
Service Santé-Environnement

**Graphique 4 : Analyses PCB réalisées sur l'eau mise en distribution et disponibles dans les DDASS :  
nombre total et conformes \***

\* => Il n'existe pas de normes pour les PCB dans l'eau potable. Le terme "conforme" signifie que la teneur en PCB de l'échantillon ne dépasse pas la limite de quantification de la méthode de dosage utilisée (qui est fonction des laboratoires et donc variable selon les départements).



NB : Le graphique présente une échelle des ordonnées logarithmique ; ceci explique que la seule et unique analyse disponible en Haute Savoie (74) ne soit pas représentée sur le graphique.